

Les formations et l'insertion professionnelles

Le nombre d'inscrits dans les formations environnementales augmente de façon continue depuis 2001, à un rythme plus rapide que pour l'ensemble des formations. Les domaines de l'aménagement du territoire et de la protection de la nature sont les plus attractifs. Mais l'insertion professionnelle des jeunes issus de formations environnementales est globalement moins favorable. Ce constat est toutefois nuancé selon les niveaux de diplôme et les filières.

Le dynamisme des formations environnementales

Entre 1997 et 2007, les diplômes des formations environnementales ont évolué pour prendre en compte les problématiques environnementales dans les programmes. Certains ont été créés, d'autres abrogés. Le plus souvent, l'abrogation d'un diplôme n'est pas synonyme de disparition complète mais de rénovation. Par exemple, le DUT¹ hygiène, sécurité, environnement, qui fait suite au DUT hygiène et sécurité, intègre une forte dimension environnement afin de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail. Parallèlement, nombre de diplômes emblématiques, tels que le BTSA gestion et protection de la nature ou le BTS hygiène, propreté, environnement, perdurent. Des diplômes sont également créés afin d'enseigner des disciplines non traitées auparavant : le CAP opérateur des industries de recyclage créé en 2000 en est une illustration. Dans les formations supérieures, le passage au LMD (licence - master - doctorat) et la mise en place des licences professionnelles ont facilité la prise en compte de l'environnement dans les formations.

DONNÉES & MÉTHODOLOGIE

Les bases de données sur les inscrits des formations initiales

Les données sont obtenues à partir de deux sources différentes, ne dispensant pas toujours la même information.

Les résultats pour les formations de niveaux III à V (plus les licences professionnelles) ont été obtenus à partir de la base de données Reflet du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq). Cette base répertorie les diplômes de l'enseignement technique et professionnel délivrés par les ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Pêche et les directions générales de l'Action sociale et de la Santé. La base contient plus de 2 600 diplômes (hors licences professionnelles) pour lesquels sont disponibles les effectifs en dernière année des formations initiales, pour la France entière. Les inscrits de l'année n correspondent aux élèves et étudiants de l'année scolaire n/n+1. Une liste des formations environnementales, identifiées à partir de mots-clés dans leur libellé, a été réalisée par extraction dans Reflet.

Les statistiques sur les inscrits en dernière année des formations environnementales de niveau I, plus les licences généralistes, ont été fournies par le Céreq, par extraction dans la base centrale de pilotage (les anciennes maîtrises, les masters 1 et les doctorats ne sont pas inclus). La liste des diplômes a été réalisée par recherche par mots-clés dans le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

¹ DUT : diplôme universitaire de technologie ; BTSA : brevet de technicien supérieur agricole ; BTS : brevet de technicien supérieur ; CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; Bac : baccalauréat ; BEP : brevet d'études professionnelles.

L'attrait des formations dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la protection de la nature

En 2006-2007, 48 400 élèves et étudiants, en fin de cycle, suivent des formations environnementales. Parmi les 34 900 élèves et étudiants des niveaux III à V de l'environnement, 59 % sont inscrits dans des formations sous tutelle du ministère de l'Agriculture et 41 % sous tutelle de l'Éducation nationale². Au sein de l'Éducation nationale, les effectifs des formations environnementales de niveaux III à V représentent 1,7 % de l'ensemble. Cette part est de 28 % pour l'enseignement agricole.

Les domaines « aménagement du territoire et cadre de vie » et « nature, milieux et équilibres écologiques » attirent le plus d'effectifs avec respectivement 36 % et 25 % des étudiants. Les effectifs du domaine « pollutions, nuisances et risques » (22 %) sont inscrits dans les spécialités liées à l'assainissement (9 %) ainsi que dans les formations liées à l'hygiène, santé, sécurité (13 %). Le domaine « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » concentre 15 % des étudiants. Enfin, 3 % des effectifs sont inscrits dans les formations du domaine « gestion sociétale de l'environnement ».

Les effectifs de l'environnement se répartissent entre formations de niveau inférieur au Bac (21 % en BEP et 7 % en CAP), de niveau Bac (14 % en Bac technologique et 12 % en Bac professionnel) et de niveau supérieur au Bac (10 % en BTS, 4 % en DUT, 7 % en licence généraliste, 8 % en licence professionnelle, 12 % en master et 3 % en diplôme d'ingénieur).

Les formations environnementales attirent principalement les garçons : 70 % des inscrits sont de sexe masculin. Toutefois, les formations de niveaux I et II regroupent autant de filles que de garçons. Selon les filières, les proportions varient : les domaines « pollutions, nuisances et risques » et « gestion sociétale de l'environnement » comprennent une majorité de filles (respectivement 56 % et 55 %) ; celui de la « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » ne comptabilise que 3 % de filles.

DONNÉES & MÉTHODOLOGIE

Les diplômes par niveau de formation

Niveau VI : Sans diplôme ou brevet des collèges.

Niveau V : CAP ou BEP.

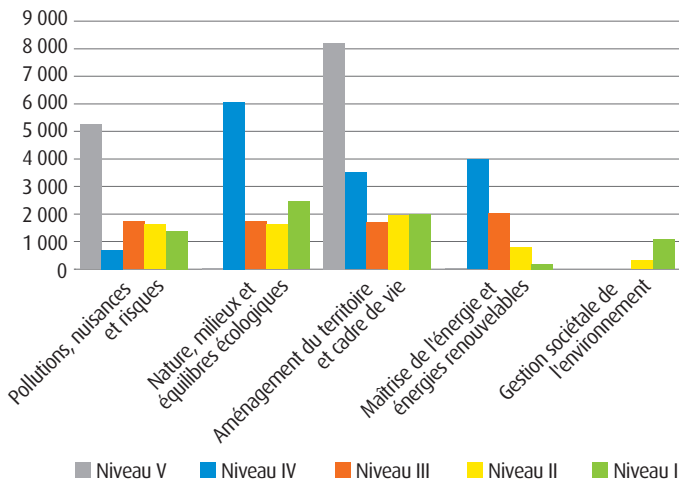
Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Niveau III : Diplômes de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, Deug, Deust, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

Niveaux II et I : Diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence « généraliste », licence professionnelle, maîtrise, MST, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école.

² Les 13 500 étudiants des licences (professionnelles et généralistes), masters et diplômes d'ingénieur ne sont pas répartis.

Nombre d'inscrits dans les formations environnementales par domaine et par niveau de formation en 2006-2007

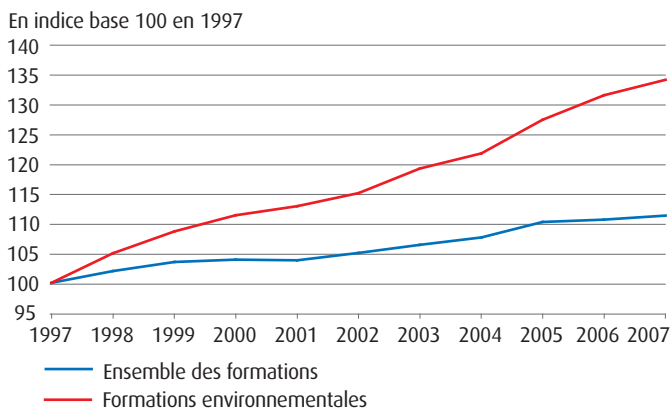


Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2009.

Une croissance plus rapide des inscrits dans les formations environnementales

Les effectifs inscrits dans des formations environnementales de niveaux I à V, hors licences généralistes, ont crû plus rapidement (3 % par an) que les effectifs totaux (1,1 % par an) sur la période 1997-2007. Les formations environnementales de niveau I (masters et diplômes d'ingénieur) connaissent une croissance nettement plus élevée : +8,9 % par an entre 1997 et 2007. Comparativement, les inscrits de l'ensemble des formations de même niveau augmentent de 4,5 % par an sur la période.

Évolution des effectifs inscrits dans les formations environnementales et dans l'ensemble des formations entre 1997 et 2007



Note : Le champ de l'ensemble des formations est le même que pour les formations environnementales, il comprend les niveaux I à V, hors licences généralistes. Estimation en 2007 : la projection est basée sur les effectifs disponibles pour 2007 et sur la tendance observée pour les effectifs scolaires inscrits dans les formations de niveaux III à V sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture.

Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2009.

Les créations de diplômes dans les domaines émergents de l'environnement

Les créations de diplômes dans les domaines émergents se sont principalement traduites par de nouvelles licences professionnelles. Dans l'environnement, près d'une licence professionnelle sur cinq a été créée entre 2000 et 2006 afin de former les étudiants aux métiers de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, soutenant de ce fait la croissance des effectifs de ce domaine. Ainsi, un étudiant sur cinq des licences professionnelles en environnement est inscrit dans une formation des domaines émergents de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, soit 800 étudiants en 2006-2007.

Les effectifs des formations environnementales augmentent de façon continue depuis 2001. Les enseignements de ces formations traitent de spécialités de plus en plus diversifiées. Cependant, se pose la question de l'adéquation de ces formations au marché du travail. L'observation du parcours professionnel des jeunes issus des formations environnementales offre des éléments de réponse.

Une insertion professionnelle nuancée pour les jeunes issus des formations environnementales

En 2004, 10 700 jeunes sont sortis de quatre domaines de formations environnementales. Le domaine « pollutions, nuisances et risques » a formé 46 % de jeunes dont 10 % en filière « industrie et construction » et 36 % en filière « services ». Le domaine « nature, milieux et équilibres écologiques » a formé 21 % des jeunes et l'« aménagement du territoire et du cadre de vie » 28 %. Enfin, 5 % des jeunes ont suivi une formation liée à la « gestion sociétale de l'environnement ».

Le niveau de formation influe sur l'insertion professionnelle. Dans l'environnement, en 2004, la part des jeunes issus d'une formation de niveaux I et II est plus élevée que dans l'ensemble des formations (respectivement 26 % et 24 %) ; elle l'est moins pour les formations de niveau IV ou V (46 % contre 48 %).

Un parcours d'insertion moins aisé pour les jeunes issus des formations environnementales sauf pour les diplômés de niveau III

Globalement, les jeunes sortis des formations environnementales en 2004 ont mis plus de temps à accéder à l'emploi (4,8 mois contre 4 mois pour l'ensemble des formations), la différence étant marquée pour les jeunes issus des formations de niveaux I et II (4,9 mois contre 3,3 mois).

La durée de chômage moyenne, sur la période 2004-2007, est plus importante pour les jeunes issus des formations environnementales (8 mois) que pour les sortants de l'ensemble des formations (5,7 mois). Toutefois, concernant les formations de niveau III, on observe une période de chômage plus faible (3,9 mois).

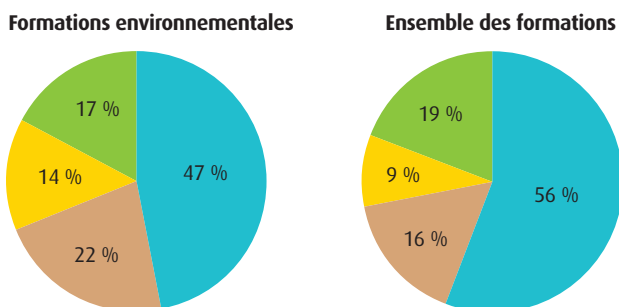
Trois ans après être sortis de formation (en 2007), 18 % des jeunes sont au chômage (14 % pour l'ensemble des formations) et 75 % ont un emploi (77 % pour l'ensemble des formations). Les jeunes sortant des formations environnementales de niveau III sont toutefois moins touchés par le chômage au bout de ces trois années d'insertion professionnelle (7 %).

Le niveau d'études influe également sur la mobilité : plus un jeune poursuit ses études, plus il est amené à changer de région. Ce phénomène est amplifié pour les formations environnementales où près d'un jeune sur trois a changé de région pour des raisons professionnelles (un sur cinq pour l'ensemble des formations). Un jeune sur deux issu des formations de niveaux I et II a changé de région (un sur trois pour l'ensemble des formations de même niveau).

Une trajectoire d'entrée dans la vie active variable selon les domaines de formation

Le parcours d'entrée dans la vie active des jeunes issus des formations environnementales apparaît un peu moins favorable : sur la période 2004-2007, 69 % accèdent à un emploi, soit rapidement et durablement ou de manière différée, contre 72 % pour l'ensemble des formations.

Trajectoire professionnelle de 2004 à 2007 des jeunes sortant des formations en 2004



- Accès rapide et durable à l'emploi
- Parcours de stabilisation différée dans l'emploi, après une période d'inactivité, de formation ou de chômage
- Chômage persistant ou récurrent
- Autres situations de non-emploi : inactivité durable, décrochage de l'emploi, retour en formation de courte et de longue durée

Source : Céreq, Enquête « Génération 2004 ». Traitements : SOeS, 2009.

Généralement, plus le niveau d'études est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle, y compris dans l'environnement, à l'exception du domaine « nature, milieux et équilibres écologiques » : les jeunes sortant des formations de niveaux I et II s'insèrent le moins bien, 66 % accédant à un emploi et 16 % reprenant une formation. En revanche, les jeunes issus des formations de niveau III s'insèrent mieux puisque 75 % accèdent à l'emploi. Ceux des formations de niveau V, peu nombreux, sont 88 % à obtenir un emploi.

Dans le domaine « pollutions, nuisances et risques », l'insertion professionnelle est peu favorable : seuls 58 % accèdent à l'emploi. Le constat est toutefois à nuancer selon les spécialités : pour ce même domaine, les jeunes issus des formations de la partie « industrie et construction » ont un bon niveau d'insertion : 80 % accèdent à l'emploi. À l'inverse, ceux des formations de la partie « services » ont des difficultés d'insertion, seuls 54 % accèdent à l'emploi. Les sortants des formations de niveau V, nombreux dans ce domaine, connaissent un taux d'emploi très faible (43 %) et un taux de chômage très élevé (31 %).

L'insertion des jeunes issus des formations des domaines « aménagement du territoire et cadre de vie » et « gestion sociétale de l'environnement » semble en revanche aisée : respectivement 82 % et 81 % accèdent à l'emploi.

Des emplois un peu moins stables et moins rémunérés

Les jeunes issus des formations environnementales occupent un peu moins souvent des postes stables en contrat à durée indéterminée ou de fonctionnaire que ceux de l'ensemble des formations (60 % contre 62 %). Ce constat est de nouveau nuancé selon les niveaux de formation. Ainsi, les sortants des formations environnementales de niveaux I et II occupent moins souvent des postes stables (61 % contre 74 %), à l'inverse des sortants des formations de niveau III (70 % contre 65 %).

Trois ans après la sortie du système éducatif, le salaire médian des jeunes issus des formations environnementales est un peu plus faible que celui des autres formations quelque soit le niveau. Toutefois, les jeunes sortant des formations de niveaux I et II, relativement nombreux dans l'environnement, élèvent la médiane des salaires, identique alors au salaire médian de l'ensemble des formations.

Salaire médian des jeunes issus des formations environnementales trois ans après la sortie du système éducatif

En euros	Niveaux I et II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Ensemble
Ensemble des formations	1 670	1 350	1 200	1 180	1 300
Formations environnementales	1 600	1 300		1 130	1 300
Pollutions, nuisances et risques : industrie et construction	1 740	1 350		1 220	1 500
Pollutions, nuisances et risques : services	1 600	1 360		1 030	1 200
Nature, milieux et équilibres écologiques	1 480	1 140		1 240	1 270
Aménagement du territoire et cadre de vie	1 500	1 300		1 190	1 250
Gestion sociétale de l'environnement	1 650				1 650

Source : Céreq, Enquête « Génération 2004 ». Traitements : SOeS, 2009.

Dans l'environnement, les jeunes sont plus représentés dans les métiers très qualifiés (17 % sont cadres, 15 % pour l'ensemble des formations) ou peu qualifiés (36 % sont ouvriers contre 24 %). Le niveau de diplôme influe sur le statut des postes occupés. Les jeunes issus des formations environnementales de niveaux I et II occupent plus d'emplois de cadres que ceux de l'ensemble des formations (53 % contre 47 %) ; ceux de niveau III occupent fréquemment des emplois d'ouvriers (37 % contre 13 %) et moins de professions intermédiaires (44 % contre 54 %).

Les domaines de formation de l'environnement mènent essentiellement à des métiers dans les activités de services, à l'exception du domaine « pollutions, nuisances et risques » qui comporte des débouchés dans l'industrie et la construction.

DONNÉES & MÉTHODOLOGIE

« Génération 2004 », suivi des sortants de formation

Le Céreq réalise régulièrement l'enquête « Génération » qui observe l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme. Cette enquête a bénéficié d'une extension spécifique aux formations environnementales : les sortants de 2004 ont été enquêtés au printemps 2008 afin d'observer leur parcours professionnel entre 2004 et 2007. Les jeunes issus des formations environnementales de niveau IV n'ont pas pu être enquêtés car ils étaient peu nombreux à sortir de ces formations. Pour l'ensemble des formations, les sortants de niveau VI (22 000) ont été regroupés avec les sortants de niveau V (201 000 au total). Les formations environnementales ne comprennent pas de sortants de niveau VI.

Pour en savoir plus

- CGDD-SOeS, 2010. « L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures », *Le Point sur*, n°45. 4p.
- CGDD-SOeS, 2009. « Insertion des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel de 2004 à 2007 », *Chiffres et Statistiques*, n° 37. 7 p.
- Ifen, 2008. « Le dynamisme des formations environnementales à l'épreuve du marché du travail », *le 4 pages*, n° 125. 4 p.

Sites internet

- Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) : <http://www.cereq.fr>
Rubrique « Bases de données ».
- Service de l'observation et des statistiques (SOeS) : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
Rubrique « Environnement » > « Observation et statistiques de l'environnement » > « Données essentielles » > « Emploi ».

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Les spécificités régionales des formations environnementales

De manière générale, dans les régions françaises, le nombre d'élèves et étudiants inscrits dans les formations environnementales correspond à la démographie de la région : les régions très peuplées présentent un nombre important d'inscrits, les régions les moins peuplées comptent un nombre plus faible d'inscrits. Toutefois, ce nombre ne reflète pas toujours le poids des formations environnementales dans l'ensemble des formations. Des spécificités régionales émergent.

Avec près de 1 350 étudiants en 2006-2007, le Limousin est la région ayant la part la plus élevée d'inscrits dans les formations environnementales (9,4 % de l'ensemble des formations du Limousin). Peu d'apprentis y sont recensés. Les parts d'inscrits dans deux domaines environnementaux (« pollutions, nuisances et risques », « gestion sociétale de l'environnement ») y sont les plus élevées de France. À l'inverse, l'Île-de-France, avec environ 5 400 inscrits dans les formations environnementales, présente la plus faible part (2,2 % de

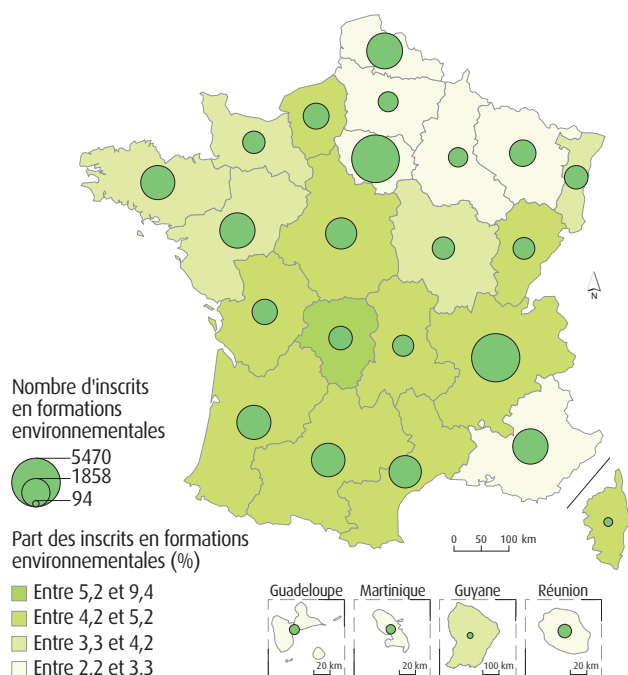
l'ensemble des formations de la région). Peu d'inscrits suivent des formations sous tutelle du ministère de l'Agriculture.

Les régions du Nord et de l'Est de la France ont une faible part d'inscrits dans les formations environnementales. Elles présentent par ailleurs d'autres spécificités. La Picardie a peu d'effectifs de niveaux I, II et III : 82 % sont inscrits dans les formations environnementales de niveaux IV et V. Les créations de licences professionnelles ont été nombreuses en Alsace, les effectifs représentant 310 étudiants sur près de 1 360 inscrits de l'environnement. La Champagne-Ardenne compte une majorité d'effectifs dans les formations environnementales sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Cependant, entre 1997 et 2006, les effectifs totaux inscrits dans les formations environnementales ont diminué dans cette région (-5 % par an).

Les autres régions de France métropolitaine ont une part plus importante d'élèves et d'étudiants inscrits dans les formations environnementales. Avec environ 5 500 inscriptions en 2006-2007, Rhône-Alpes est la région comptant le plus d'inscrits dans les formations environnementales et de nombreux apprentis. La Franche-Comté et le Centre ont une majorité d'élèves et étudiants inscrits dans les formations environnementales sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Dans le Centre, le recours à l'apprentissage est fréquent, de même qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Bretagne a l'une des parts les plus faibles de filles inscrites dans les formations environnementales (23 %).

Les départements d'outre-mer (Dom) et la Corse comptent peu d'élèves et d'étudiants suivant une formation environnementale. Les Dom présentent les plus faibles parts d'inscrits dans ce type de formation. En revanche, cette part s'élève à 4,8 % pour la Corse. Dans les Dom, les apprentis sont très peu représentés. Les formations environnementales sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture sont aussi très peu présentes. Depuis 2000, de nombreuses licences professionnelles ont été créées en Guadeloupe : en 2006, les inscrits de ces formations représentent 20 % de l'ensemble des inscrits dans les formations environnementales mais seulement 50 étudiants. En 1997, 30 élèves étaient inscrits dans les formations environnementales en Guyane. En 2006, ils sont plus de 90, dont plus de la moitié sont des filles. Les inscrits des formations environnementales de niveau V sont très nettement majoritaires en Guyane (84 %), il n'y a aucune inscription dans les formations de niveaux I, II et III. À l'inverse, la Corse comprend une majorité d'inscrits dans les formations environnementales de niveaux I et II (56 %), mais cela ne représente que 110 étudiants.

Répartition régionale des élèves et étudiants inscrits dans des formations environnementales en 2006



Source : Céreq, base de données Reflet, 2006. Traitements : SOeS, 2010.